

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : 17/04/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE TIERCENT se sont réunis à la salle communale de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : HUBERT Christian, BOUCQUE Nathalie, COIRRE Jean-Pierre, STALMARSKI Laurence, HUARD Christophe, HURAUULT Gérard, ETIENNE Magali, LOISEAU Hervé, LUETTE Hélène.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : ETIENNE Magali.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

22/2026/CM - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif de l'année 2026 aux membres du Conseil Municipal :

Pour la Section de Fonctionnement, il s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes pour un montant de 197 216 €.

Pour la Section d'Investissement, il s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes pour un montant de 58 818 €.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, votent à l'unanimité le Budget Primitif de l'année 2026.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Monsieur Christian HUBERT

Certifiée exécutoire le (date de réception par la Préfecture)
Transmise à la Préfecture le 24 avril 2026

